



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Grenoble

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Savoie

Division du 1<sup>er</sup> Degré

Bureau 301

Affaire suivie par :  
Caténa D'ALU

Téléphone  
04.79.69.96.79

Télécopie  
04 79.69.90.39

Mél :  
Catena.d-alu@ac-grenoble.fr

131 avenue de Lyon  
73018 Chambéry Cedex

site internet  
<http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/>

Chambéry, le 6 décembre 2018

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs  
et les professeurs des écoles de  
Savoie

Objet : Participation au mouvement départemental 2019 dans le cadre des demandes d'ordre médical ou social, ainsi que pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou dont la situation médicale ou sociale nécessiterait un examen particulier devront :

- OBLIGATOIREMENT renvoyer la demande d'appui jointe en annexe avant **le Vendredi 15 février 2019** dernier délai à la :

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale de la Savoie  
Division du 1<sup>er</sup> degré  
131 avenue de Lyon – 73000 CHAMBERY

- Avoir rencontré le docteur Marie-Christine TRUC REVERCHON, médecin de prévention ou **Mme Sandrine CHAIX**, assistante sociale avant **le Vendredi 15 février 2019**  
(Téléphone secrétariat : 04.79.69.96.76 le matin)

L'examen des demandes sera effectué lors du groupe de travail du 28 mars 2019.

Pour la Rectrice et par délégation  
l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique

Frédéric GILARDOT